

Paul Alerini

Remerciement à Marie-Jeanne Sala

Je vous remercie d'avoir exhumé l'article « L'autisme symptôme de l'antipsychanalyse » que j'avais été obligé d'abréger pour des raisons pratiques liées aux contraintes éditoriales de la revue *Essaim*. En l'écrivant, je n'avais pas été assez précis sur mes motivations.

Une des raisons était une réflexion sur le contexte historique, j'étais interpellé par le fait que le mouvement des associations de parents d'autistes est très politisé en France depuis les années 80, s'appuyant sur les instances du pouvoir, la dernière manifestation en est l'intervention de Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, qui demande « qu'on arrête de parler de psychiatrie » pour les autistes, succédant à l'avis de la Haute Autorité de Santé déconseillant la psychanalyse pour leur prise en charge¹ alors que le monde psychanalytique ne semblait pas tenir vraiment compte pendant toutes ces années de ces attaques qui le visent certes dans un domaine très marginal mais effectif. La tendance assez droitière de ce mouvement m'avait saisi et alerté sur le fait qu'il y avait au même moment, deux points d'origine de la notion d'autisme, Baltimore avec Leo Kanner, un juif ayant fui les persécutions, et Hans Asperger, un catholique à Vienne officiant pendant la période nazie. D'autres figures de la psychanalyse de l'autisme étaient des juifs exilés, Bettelheim d'abord, qui avait connu les camps, mais aussi Margaret Mahler, Anna Freud, Melanie Klein.

¹ La HAS, dans son rapport de 2012 sur l'autisme, classe l'approche psychanalytique dans les « interventions globales non consensuelles », elles-mêmes distinguées des « approches globales non recommandées ». Ce rapport a eu les effets suivants : 1/ la proposition de loi n° 4134 présentée le 13/10/2016 par Mr Fasquelle, invitant « le Gouvernement français à fermement condamner et interdire les pratiques psychanalytiques sous toutes leurs formes, dans la prise en charge de l'autisme car n'étant pas recommandées par la HAS » (cette proposition de loi, rejetée, a contribué toutefois à diffuser la possibilité de l'interdiction de la psychanalyse) ; 2/ les structures de soin relevant du financement des ARS ont à présenter des projets en accord avec les recommandations de l'HAS : la psychanalyse, quoiqu'à strictement parler non interdite, est exclue pour l'obtention de financements.

J'avais remarqué que lorsque Hans Asperger était allé aux États-Unis, il avait évité de rendre visite à Leo Kanner, ce qu'Eric Shopler avait interprété comme un signe de son passé nazi. Dans le *Monde des livres* du 29 mars 2019, est paru un article d'Élizabeth Roudinesco commentant le livre d'Edith Scheffer, *Les enfants d'Asperger* : l'auteure historienne, enseignante à Berkeley, mère d'un enfant autiste qui n'a pas supporté la rééducation le transformant en robot, a étudié la vie d'Hans Asperger et retrouvé des documents prouvant ses liens avec le psychiatre nazi Franz Hamburger et leurs théories sur les enfants non éducatibles, qui étaient euthanasiés. Ce livre avait fait beaucoup de bruit aux USA. Les réactions en France du côté des associations de parents ont été immédiates. Sur son blog du Club de Médiapart, Jean Vinçot dit que l'article d'É. Roudinesco est totalement faux, qu'elle fantasme, et il termine une de ses pages en souhaitant qu'une benne jette à la poubelle tous ces dinosaures (les psychanalystes).

J'avais eu des retours très critiques de mon article par des psychiatres, en particulier à propos de ce que je dis d'Ole Ivar Lovaas, l'inventeur de la méthode ABA, un Norvégien immigré aux USA ayant fait partie d'un mouvement de jeunesse nazi du temps de l'occupation de la Norvège. Je notais le fait que la méthode inspirée de Burrhus Frederic Skinner et du conditionnement opérant était au départ dissuasive, utilisant des méthodes brutales : gifles, hurlements dans les oreilles, des chocs électriques pour traiter les automutilations. On m'a dit que je n'avais pas le droit de dire ça, et que je devais supprimer ce passage.

Un autre point critiqué toujours par des pédopsychiatres, est le lien que je fais avec la psychose. On m'a reproché de ne pas tenir compte du fait établi et universellement reconnu du Trouble du spectre autistique et de méconnaître que le terme de psychose infantile est éliminé des nomenclatures et que c'est un reste du passé psychanalytique qui n'a plus cours.

J'ai été critiqué aussi dans le monde psychanalytique, paradoxalement à cause du lien que je fais entre autisme et psychose infantile, attribuant cette relation aux psychiatres (que l'on me reproche d'être) et non aux psychanalystes.

Pourtant, c'est à partir de mon expérience de la psychose adulte et des textes majeurs qui en traitent que je travaillais avec les autistes, exemple un

texte écrit pour les *Carnets* de l'EpSF il y a très longtemps : « Les machines thérapeutiques » (il est mis en ligne en PDF par le groupe régional de psychanalyse), le garçon dont il y est question est pourtant porteur du Syndrome du X fragile. Il a plus de trente ans, il vient toujours me voir, il m'appelle au téléphone pour prendre rendez-vous, il vit dans un foyer, il a une petite amie, il a gagné deux années de suite le championnat de France de tennis (handisport).